



LA COMPAGNIE FRANCAISE DE PROTECTION

Déclaration UE de conformité

Selon la directive 89/686 et le Règlement 2016/425 relatif aux EPI

Nous, soussignés :

LA COMPAGNIE FRANCAISE DE PROTECTION

**25 ALLEE BACOU
07270 LAMASTRE**

garantissons et déclarons, sous notre seule responsabilité, que le modèle de chaussures de sécurité référencé ci-dessous :

BALLERINE

Faisant partie des lots N°08/2025 à 08/2030

est conforme aux exigences applicables de la directive 89/686 et du Règlement 2016/425 relatif aux EPI et du Code du travail .

Fait à LAMASTRE le : 21/10/2025

Le gérant :